



DÉFINITION

- L'assistant de vie aux familles (ADVF) contribue au bien être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité.
- L'ADVF réalise pour les particuliers l'entretien courant de leur logement et de leur linge en veillant à la qualité de sa prestation et en respectant les règles d'hygiène. Il intègre dans sa pratique les principes du développement durable.
- Il accompagne les personnes fragilisées dans les actes essentiels de la vie quotidienne. Il les assiste pour s'habiller, faire leur toilette et se déplacer. Il aide à la préparation des repas, des courses et à préserver les relations sociales. Il relaye les parents au domicile dans la prise en charge des enfants.

PRÉ-REQUIS & CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de plus de 18 ans / Être mobile et véhiculé
- Être disponible pour travailler et s'adapter aux horaires et contraintes de l'aide à domicile
- Avoir un projet d'emploi validé dans le secteur de l'aide à domicile

TARIFS

- Frais pédagogiques et frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.
- Pour les adultes : possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.



LE CONTENU DE LA FORMATION

CCP1 ENTREtenir LE LOGEMENT ET LE LINGE D'UN PARTICULIER (132 HEURES)

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- Entretien du logement et le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

CCP2 ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS LES ACTES ESSENTIELS DE LA VIE QUOTIDIENNE (276 HEURES)

- Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement / SST (Sauveteur Secouriste au Travail)
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

CCP3 RELAYER LES PARENTS DANS LA PRISE EN CHARGE DE LEURS ENFANTS À DOMICILE (152H)

- Mettre en œuvre les gestes et techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE

- La formation se déroule en 910 heures sur 7 mois
- 16 semaines en formation
- 10 semaines de stage

LES HORAIRES

- Lundi : 9h30-12h30 / 13h30-17h30
- Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
- Vendredi : 8h30-12h30

SITE DE FORMATION

